

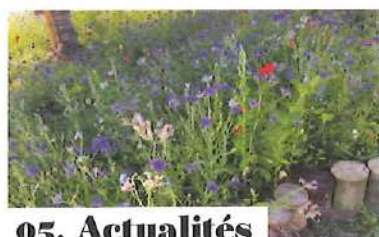


06. Dossier
Comice
agricole

Al liamm **Camlez**

BULLETIN
MUNICIPAL
#37

AUTOMNE / HIVER 2024



05. Actualités

Fleurissement
communal



08. En bref

Entretien du petit
patrimoine communal



11. Zoom

Attention aux
démarchages abusifs



Le mot du maire

Alors qu'aux couleurs chatoyantes de l'automne succède une atmosphère résolument hivernale, de nouveaux émissaires battent la campagne en quête des fleurons communaux les plus enfouis. Depuis quelques semaines, et selon le souhait que j'avais émis dès le début de mon mandat, une nouvelle association vouée à la préservation du petit patrimoine et des chemins est à pied d'œuvre sur notre commune. Je ne peux que saluer l'investissement dont vous savez faire preuve et suis convaincu que l'engagement, la cohésion, l'union doivent être le socle de notre vie quotidienne.

Si les petits ruisseaux font les grandes rivières, il en va de même de la contribution que nous pouvons tous apporter, à notre mesure, à l'intérêt collectif. Citer en exemple cette récente association me permet d'honorer l'élan collégial dont elle témoigne et nous engage solennellement à nous en inspirer afin de permettre à notre commune de s'élever davantage encore. C'est en partie grâce à l'investissement de chacun que nous saurons répondre à d'inévitables restrictions budgétaires. Ensemble, nous allons devoir contribuer aux efforts consentis par l'État. Plus concrètement, nous nous orientons vers une austérité qui occasionnera des choix difficiles mais intangibles.

Pour autant, ces projections n'entraveront pas **la création du lotissement de la Résidence des Sources**. Dans le prolongement de la signature de la concession d'aménagement avec la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement), les travaux de terrassement commenceront au printemps prochain. La commercialisation des 14 lots interviendra dans les semaines qui suivront. Le réseau d'éclairage public y sera étendu, tout comme l'assainissement collectif. Un nouvel arrêt de car aux normes y sera implanté, en remplacement de ceux de Kernavalet et Calvary.

Les travaux de rénovation de notre future salle polyvalente débutent enfin ! Nous pourrions bientôt avoir l'usage de cet espace chaleureux, moderne et fonctionnel. D'ici là, il faudra nous adapter à son indisponibilité. La traditionnelle **soirée des vœux**, occasion privilégiée de partager avec vous les faits marquants de l'année écoulée et d'évoquer les projets à venir, se tiendra ainsi au sein du bâtiment « Terre d'Ajoncs », unique salle communale le permettant. Sa capacité d'accueil me contraint, contrairement à l'accoutumée, à ne pouvoir vous y convier qu'en nombre restreint.

Pour clore ce message, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, de belles et conviviales fêtes de fin d'année, entourés des êtres qui vous sont chers.

Christophe Thébault
Maire de Camlez

Retrouvez le compte rendu des conseils municipaux sur le site internet camlez.fr

Les infos pratiques

MAIRIE DE CAMLEZ

1 imp. de la Mairie • 22450 Camlez
Tél. 02 96 92 75 41
Mail : mairie.camlez@wanadoo.fr
www.camlez.fr

Horaires :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h
- Le samedi de 8h30 à 12h
- Accueil téléphonique du lundi au jeudi de 13h30 à 17h

PERMANENCES

• MAIRE

Christophe Thébault
Sur rendez-vous

• VOIRIE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Rémi Le Goff
Le mercredi de 10h à 12h

• AFFAIRES SOCIALES

Nathalie Le Naour
Sur rendez-vous

• AFFAIRES SCOLAIRES

Frédéric Plet
Sur rendez-vous

• URBANISME

Annic Jean Le Lay
Sur rendez-vous
Mail : urbanisme.camlez@orange.fr

AGENCE POSTALE

Ouverture tous les jours
de 9h10 à 12h (fermeture le jeudi)

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DU RUDONOU

1, rue de la mairie • 22450 Coatrêven
Tél. 09 77 48 04 71
Mail : sirp.rudonou@orange.fr
www.ecolesdurudonou.org

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Christophe Thébault

RÉDACTION
Commission information et communication

CRÉDITS PHOTOS
Marianne Le Soudeur, Zelmec Café, Getty images

CRÉATION GRAPHIQUE/
MISE EN PAGE
Le Studio - www.lestudio.bzh

IMPRESSION
Publi Trégar (Lannion)



Portage de repas à domicile



Afin de renforcer une offre de services de maintien à domicile équilibrée sur le territoire, Lannion-Trégor Communauté a mis en place via son CIAS, une nouvelle expérimentation de service de portage de repas sur le pôle de Tréguier. **Ce service s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus ou en situation de handicap, résidant sur l'une des communes du pôle de Tréguier, ou de moins de 60 ans faisant face à un accident de la vie.**

Les repas sont préparés par un prestataire, le traiteur « Les Pieds Sous La Table », installé à la Roche-Jaudy. Les plats sont confectionnés à partir de produits frais et locaux pour la plupart. Ils sont adaptés aux personnes âgées, y compris celles qui ont un régime alimentaire spécifique ou qui ont besoin d'une texture modifiée.

Les repas seront livrés entre 8h45 et 16h, à raison de 3 jours par semaine :

- Le mardi (repas des mercredi et jeudi)
- Le jeudi (repas des vendredi et samedi)
- Le samedi (repas des dimanche, lundi et mardi)

Tarif du repas : 14 € TTC (comprend un potage, une entrée, un plat/ accompagnement, un fromage, un dessert et du pain). ●

+ Renseignement ou inscription, contacter directement le prestataire : Traiteur « Les Pieds Sous La Table » : 06 11 89 77 17 ou 06 11 37 28 27 lpst22@gmail.com

Recensement de la population

Nathalie Le Naour, adjointe aux Affaires sociales, est le coordinateur communal pour la campagne de recensement qui se déroulera du **16 janvier 2025 au 15 février inclus**.

Deux agents recenseurs ont été recrutés : Geneviève Berthelé et Patrick Pondaven. Tous deux retraités, ils silloneront la commune afin de recenser la population camlézienne. La commune sera divisée en deux districts et chacun se chargera de son secteur. Une carte d'agent recenseur leur sera remise et ils pourront vous la présenter si besoin. La déclaration pourra se faire par voie informatique (à privilégier) ou par le biais du formulaire papier. Il est essentiel de savoir que le recensement est une action citoyenne et obligatoire. ●



Geneviève Berthelé et Patrick Pondaven entourés de Christophe Thébaud et Nathalie Le Naour, adjointe aux Affaires sociales

Nouveau budget nouvelles contraintes

Vous l'avez certainement vu ou entendu, l'élaboration du budget des communes va subir de nouvelles contraintes. La cour des comptes évoque une situation préoccupante du budget de l'État dont le déficit atteindra 6.1 % du PIB en 2024. De fait, un effort conséquent est demandé aux communes :

- Diminution de 5 milliards d'euros de dotations.
- Diminution de fond de compensation de la TVA à hauteur de 800 millions.
- Diminution de 4.9 millions d'euros du budget de LTC donc de certaines subventions.

- Diminution de la TADE (Taxe Additionnelle Droit d'Enregistrement) de 24 000 euros pour Camlez.
- Augmentation des cotisations patronales CNRACL (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales).

Malgré ces contraintes, nous allons poursuivre les projets communaux (salle polyvalente, lotissement, voirie, terrain multisports...) par la continuation de notre plan d'économie et la recherche de nouvelles subventions. ●

Visite de la doyenne



Agnès Dorniol entourée de ses proches

Le 30 octobre dernier, quelques membres du CCAS de la commune ont rendu visite à la doyenne, Agnès Dorniol née Hamel, à l'occasion de son 92^e anniversaire.

Agnès, née le 22 octobre 1932 à Camlez, y a grandi et même rencontré l'amour : un Camlézien avec qui elle a tenu une exploitation agricole. Deux filles sont nées de cette union. Aujourd'hui, la famille ne cesse

de s'agrandir puisque Agnès comptabilise 5 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants. Une belle famille qui comble la doyenne de bonheur.

Nous avons ainsi pu partager quelques souvenirs dans une maison bien chaleureuse. ●

Résidence des sources

Lors du conseil municipal du 14 novembre dernier, le projet du futur lotissement dénommé « Résidence des Sources », situé route du Calvary, a été voté. Il comprendra 14 lots sur une surface de 8 560 m². Une concession d'aménagement a été signée avec la SPLA Lannion-Trégor Aménagement le 22 novembre dernier, afin de lui céder la parcelle au prix d'achat et de lui confier l'aménagement de la voirie, des réseaux, des espaces libres et installations diverses. La commune restera maître d'ouvrage. Le réseau électrique, les fourreaux de l'éclairage public, le réseau téléphone et le réseau de gaz seront réalisés par le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE22). La vente des lots est confiée à la SPLA.

La commune avait préalablement acquis le terrain pour un montant de 63 990 € TTC (prix du terrain et frais de notaire). Le montant total des dépenses s'élève à 503 340 € HT.



L'engagement financier final de la commune se chiffrera à 96 700 € TTC :

- Prise en charge de l'éclairage public à hauteur de 13 000 € TTC.
- Prise en charge de la voirie définitive à hauteur de 55 200 € TTC.
- Participation communale d'équilibre à hauteur de 28 500 € TTC.

Les travaux débiteront au printemps 2025 et la commercialisation des lots est programmée pour septembre 2025. ●

Amicale laïque



De gauche à droite : Pauline Jouquand co-trésorière, Elise André co-présidente, Nolwenn Le Calvez co-secrétaire, Estelle Brenterch co-présidente, Marion Le Goas co-trésorière, Elodie Demersseman co-secrétaire

Vendredi 27 septembre s'est tenue l'assemblée générale de l'Amicale laïque du Rudonou, l'occasion de rappeler le fonctionnement et les actions de l'association. Pour financer les projets pédagogiques des enfants du RPI de Camlez, Coatrèven, Kermaria Sulard et Trézény, l'Amicale laïque du Rudonou organise différentes actions ponctuelles comme :

- la kermesse,
- le repas dansant de l'Amicale,
- l'opération sapins de Noël en partenariat avec le Point Vert de Coatrèven et le Magasin Vert de Lannion,
- la vente de saucissons/fromages,
- l'emballage de cadeaux au Leclerc de Lannion,
- la journée collecte de ferraille.

L'Amicale réalise des opérations tout au long de l'année, comme la collecte des cartouches d'encre vides (borne dans la mairie de Coatrèven), la collecte des vieux journaux (bennes aux services techniques de Camlez et Kermaria) et la collecte de ferraille (benne située à l'ancienne coopérative, derrière le restaurant de la gare de Camlez), vente de copeaux par Jérémy Duhamel (06 81 29 64 24) dont 50 % du prix de vente sont versés à l'amicale laïque. ●

+ Vous avez des questions, vous voulez faire partie de l'Amicale ? Appelez Estelle au 06 30 56 51 20.

Mission argent de poche



En collaboration avec LTC et la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor, la municipalité a renouvelé les missions « argent de poche » au cours de l'été dernier. Elles se sont déroulées du 29 juillet au 2 août, puis du 5 au 9 août. Dix jeunes Camléziens, encadrés par les agents des services techniques et des élus, y ont participé. Ils ont nettoyé les parterres du bourg, le quartier de Saint-Nicolas, réalisé des travaux de peinture et des tags éphémères « Ici commence la mer ». L'opération proposée aux jeunes âgés de 14 à 18 ans sera renouvelée lors des vacances de Pâques 2025. ●

Rentrée en 6^{ème}



Le 21 septembre dernier, sept collégiens rentrant en classe de 6^{ème} ont été mis à l'honneur par les membres du CCAS. Ils ont reçu un chèque-cadeau d'une valeur de 30 € valable à la librairie Le Bel Aujourd'hui de Tréguier. Accompagnés de leurs parents, un pot de l'amitié leur a été offert, sous le soleil. ●



Jachères fleuries



Fleurissement « pied de mur »



Parterres fleuris



Fleurissement communal

Cette année, dans le cadre du fleurissement communal, nous avons privilégié l'installation de jachères fleuries sur plusieurs sites du bourg : route de Penvénan, impasse Prat-Yar et sur le massif « boîte à livres ». Plusieurs avantages à cette pratique : un semis implanté pour plusieurs années, peu d'entretien (désherbage et arrosage), une multitude de couleurs, un espace privilégié pour les abeilles.

Toujours dans cet esprit, la commune veut aussi développer le fleurissement « pied de mur » qui permet de limiter le nettoyage de ces parties pas toujours faciles à entretenir. Nous ne pouvons qu'encourager les habitants à adopter cette pratique ! Pour cela, n'hésitez pas à demander conseil en mairie auprès des agents.

Par ailleurs, le parterre au niveau des toilettes publiques a été entièrement refait car certains plants commençaient à dépérir. Concernant le choix des espèces, il se fait en fonction des saisons pour une partie et de façon pérenne pour l'autre.

D'autres aménagements sont en cours, notamment sur le massif à l'intersection des routes de Penvénan et Trévou-Tréguignec, ou la création de noues (retenues naturelles pour l'eau), route de Trévou-Tréguignec. ●

Semaine du goût

La semaine du goût permet aux enfants de découvrir la culture des patrimoines culinaires et le « bien manger ». Du 14 au 18 octobre, Manon Pican, diététicienne à la cuisine centrale du CCAS de Penvénan et Youen Le Gaffric, cuisinier installé sur Camlez (« Aux goûts du monde ») ont proposé aux enfants des ateliers culinaires. Découverte des 5 sens

et menu végétarien étaient au programme. Comme chaque année, la mairie a également proposé aux parents de déjeuner à la cantine, avec leurs enfants, l'occasion pour eux de découvrir, au sein de l'école, le nouvel espace dédié à la cantine ainsi que les différents menus proposés par la cuisine centrale. Enfants et parents se sont régalés ! ●



Manon Pican, Françoise et les enfants à la découverte des 5 sens



Les parents d'élèves découvrent le nouvel espace de la cantine et les menus de la cuisine centrale.



Youen Le Gaffric propose aux enfants de découvrir un menu végétarien



Comice agricole

Le 7 septembre dernier, le quartier de Saint-Nicolas accueillait la grande fête du comice agricole du canton de Tréguier. Malgré une météo capricieuse, un grand nombre de visiteurs a pu profiter des animations proposées.

Défilé de tracteurs anciens

La journée a débuté par un défilé partant du bourg pour rejoindre le terrain situé, cette année, à Saint-Nicolas. Ce défilé était composé de vieux tracteurs dont un des années 40, de voitures et de charrettes de blé destinées au battage à l'ancienne. ●

Défilé de tracteurs dans le bourg



Le battage à l'ancienne

Avant que la pluie ne s'invite, les visiteurs ont profité d'une démonstration du battage à l'ancienne. Le blé était offert par David Guimar. ●



Charrette de blé

Un après-midi riche en animations



Concours de bovins



V. Nicolas et ses chevaux de trait

Les 1 000 personnes présentes ont pu assister à différentes animations. Au programme : concours de bovins, battage à l'ancienne, présentation du teillage du lin, fabrication de cordes, exposition d'outils anciens et de matériel agricole actuel. Avec, cette année, une présentation de matériel pour la culture du lin.

À noter la présence de Christophe Briand, en concours bovins et Vincent Nicolas, avec ses chevaux de trait. Tous deux agriculteurs sur notre commune.

Une présentation de légumes réceptionnés à la station de Bro Dreger était également proposée. ●



De gauche à droite : Anthony Damany, Didier Merrer, Pauline Dubus, Christophe Thébault, Graziella Ségoni, Yves Le Rolland, Pierrick Gouronnec, Gérard Lahellec, Gervais Egault et Eric Le Creurer

Visite des élus locaux

Christophe Thébault, accompagné de Pauline Dubus, sous-préfète de Lannion, de Gervais Egault, président de Lannion Trégor Communauté et des élus du canton ont accueilli le défilé après une visite guidée du site par Didier Merrer, co-président du comice. Ils ont ensuite partagé un buffet campagnard qui a attiré 350 convives. Après les traditionnels mots de Anthony Damany, co-président et du maire, la fête a battu son plein. ●



Discours de Christophe Thébault et Anthony Damany

Exposition de tracteurs

Après une traversée du bourg, puis rangés en bataille sur le terrain de Saint-Nicolas, l'exposition de tracteurs anciens a attiré bon nombre de visiteurs. Regard nostalgique pour certains, ou découverte pour d'autres, toutes et tous ont pu apprécier ces belles mécaniques. ●

Repas festif

En début de soirée, un cochon grillé a été servi à 270 convives à la salle des fêtes de Penvénan. Lieu de repli choisi suite à l'orage conséquent qui a frappé Saint-Nicolas en fin d'après-midi.

Cette journée, placée sous le signe de la convivialité, a permis de voir l'évolution du monde rural à travers la présence d'anciens et de nouveaux matériels et de faire découvrir aux visiteurs les produits de notre terroir.

**Merci à l'ensemble des participants et organisateurs !
Rendez-vous dans 10 ans à Camlez !**

Quand la plage s'invite à la campagne



Une aire de jeu composée d'un camion benne et d'un immense tas de sable a ravi les enfants. Descentes, roulades et châteaux de sable étaient au programme. ●

Concours d'effeuillage de cocos

En fin d'après-midi a eu lieu le traditionnel concours de plumage de cocos de Paimpol par les élus du canton. Ce type de coco est le seul légume produit sous une AOP dans notre département. Bravo à M. le maire qui a obtenu la 3^e place pour la qualité de la récolte ! ●



Entretien du petit patrimoine communal

Sous l'impulsion de la mairie, une nouvelle association dédiée à la mise en valeur et l'entretien du petit patrimoine et des chemins de randonnée a récemment vu le jour. Quelques bénévoles, avec l'appui des agents communaux, ont débuté un aménagement du lavoir du Rudonou. Toutes les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec la mairie. ●



Les bénévoles en action à Kernavalet Izellan



Réunion des bénévoles

Cérémonie du 11 novembre



La cérémonie s'est tenue en présence de Graziella Ségoni, conseillère départementale, de Denise Prud'Homm, maire de Penvénan, du Général Schaeffer, d'Annie Junter, chevalière de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite, de Marcel Perri ancien combattant de 39-45 ayant participé au débarquement de Provence et survécu à la terrible bataille de « Monte Cassino », chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite, des présidents des associations patriotiques et des porte-drapeaux. Dans son discours Christophe Thébault a rappelé que les hommes célébrés ce jour ont péri au combat en défendant notre liberté. Leur rendre hommage aujourd'hui est essentiel face à un contexte géopolitique incertain et à la crainte de voir des valeurs fondamentales sacrifiées. Il a invité les enfants à lire un texte et a chaleureusement remercié les personnes présentes. ●

taille de « Monte Cassino », chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite, des présidents des associations patriotiques et des porte-drapeaux. Dans son discours Christophe Thébault a rappelé que les hommes célébrés ce jour ont péri au combat en défendant notre liberté. Leur rendre hommage aujourd'hui est essentiel face à un contexte géopolitique incertain et à la crainte de voir des valeurs fondamentales sacrifiées. Il a invité les enfants à lire un texte et a chaleureusement remercié les personnes présentes. ●

Abaissement des murets, suite...

Les travaux se poursuivent dans le jardin de la mairie, les murets ont été abaissés, la cuve à fioul a été retirée. M. Guévelou, artisan maçon et tailleur de pierres, interviendra sur la réfection des murets dans les prochaines semaines. Il sera accompagné des agents communaux pour l'aider dans sa tâche. ●



Enlèvement de la cuve à fioul de la mairie

Nouvel agent

Suite à une demande de mise en disponibilité, Alexis Morvan quitte la collectivité à compter du 30 novembre. Nous lui souhaitons une belle réussite dans son nouveau projet professionnel. Afin de renforcer l'équipe des services techniques, Jean-René Danielou a été recruté, et est arrivé le 28 octobre dernier pour une durée de 6 mois. Fort d'une longue expérience en tant qu'artisan paysagiste, il saura mener à bien l'entretien des espaces verts de la commune. Un recrutement est également en cours pour un poste de titulaire. ●



Karcher eau chaude



Pavés devant Terre d'Ajoncs

En avril dernier, la commune s'est équipée d'un karcher eau chaude. Il a permis notamment un nettoyage efficace des pavés situés devant le bâtiment Terre d'Ajoncs, l'église et la mairie. ●

Installation d'une centrale photovoltaïque à la résidence de la Vallée

Dans le bulletin municipal précédent, nous évoquions l'installation de panneaux photovoltaïques au sol, posés derrière le bassin de rétention d'eau.

L'arrêté tarifaire S21, du 6 octobre 2021, toujours en application à ce jour, ne prévoit malheureusement pas la possibilité de revendre le surplus d'énergie produite sur le réseau Enedis pour ces installations au sol.

En attendant le nouvel arrêté tarifaire S24 (voire S25), le SDE22 propose dès lors de créer des ombrières photovoltaïques sur les places de parking de la résidence de la Vallée, situées à côté du transformateur Enedis. Cette solution est éligible actuellement pour la revente du surplus.

- Coût estimé de cet équipement : 40 000 €.
- Temps de retour sur investissement : 40 ans !

La mairie abandonne donc le projet pour le moment. ●

Repas du 11 novembre



Brigitte Inizan et Joseph Duval, doyen

Lundi 11 novembre, les Camléziens de 66 ans et plus se sont réunis autour du traditionnel repas du 11 novembre servi au restaurant de la gare. Elus, membres du CCAS, résidents et administrés ont ainsi pu échanger, rire et chanter toute l'après-midi. La salle était comble avec ses 70 convives.

Le doyen, Joseph Duval, et Brigitte Inizan ont interprété quelques couplets de leur répertoire. Un joli moment apprécié de tous. ●

Travaux de rénovation de la salle polyvalente

Désignation des lots	Entreprises	Montant H.T
Lot 1 : Terrassement/Réseaux	LE MICHEL (Paimpol)	40 520,50 €
Lot 2 : Démolition/Gros œuvre	LE COUILLARD (Lannion)	180 695,84 €
Lot 3 : Charpente/Ossature bois/Bardage	DILASSER (Plouigneau)	145 886,70 €
Lot 4 : Couverture/Bardage	SEFRA (Yffiniac)	53 781,96 €
Lot 5 : Menuiseries extérieures	MOTREFF (Lannion)	43 561,89 €
Lot 6 : Menuiseries intérieures	RIVOUAL (Lannion)	29 267,60 €
Lot 7 : Doublement/Cloisons/Plafond/Isolation	CARN (Lannion)	87 483,55 €
Lot 8 : Plafonds suspendus	GUIVARCH plafonds (Trémuson)	30 465,00 €
Lot 9 : Revêtements sols durs et souples/Faïence	ART SOL (Quévert)	46 583,00 €
Lot 10 : Peinture	RDT (Trébeurden)	13 377,80 €
Lot 11 : Plomberie/Chauffage/Ventilation	CLIMATECH (Ploumagoar)	183 538,70 €
Électricité/Courants forts/Courants faibles	CEGELEC (Lannion)	47 500,00 €
TOTAL		902 662,54 €

Le 24 septembre dernier s'est réunie la commission d'appel d'offres pour la rénovation de la salle polyvalente. L'architecte (Louise Debout), le service bâtiment de LTC (Frédéric Le Guern), et l'économiste d'Opprime sont venus nous présenter le classement des entreprises qui ont répondu à l'appel d'offres lancé sur Mégalis Bretagne, le portail des marchés publics de la région Bretagne.

Pour les 12 lots ouverts, 39 entreprises ont déposé leur dossier.

La cotation tient compte de la tarification pour 60 % et du cahier technique pour 40 %.

Ci-dessus, les 12 entreprises retenues par vote du conseil municipal, le 14 octobre dernier.

Merci par avance à toutes ces entreprises pour leur implication dans notre projet. ●

Déplacement du défibrillateur



Le Défibrillateur Automatisé Externe (DAE), initialement posé à l'entrée de la salle polyvalente, a été déplacé à côté de la mairie. Il est désormais installé sous l'auvent, à gauche de la pompe à chaleur. Son positionnement GPS a été communiqué sur la base nationale Géo'DAE, garantissant une géolocalisation rapide. Un petit

projecteur solaire automatique le met en valeur dès la tombée de la nuit. Cet emplacement est définitif. À l'issue de la rénovation de la salle polyvalente, un second défibrillateur y sera installé. ●

Sortie des adhérents du Club Bleuo ar Belenn

Bleuo ar Belenn a organisé pour ses adhérents une journée dans le Morbihan. Le club a ouvert cette sortie aux extérieurs qui le souhaitent. Départ à 8h30 pour une arrivée à Carnac à 11h30, compte tenu de tous les travaux et embouteillage rencontrés sur le trajet. Juste le temps de grimper dans un petit train touristique qui nous a fait visiter, sous un soleil magnifique, le front de mer jusqu'à la Trinité-sur-mer, le centre-ville et ses sites mégalithiques si extraordinaires. Promenade très intéressante mais pas trop le temps de se dégourdir les jambes en raison du retard accumulé. Donc départ vers le restaurant et, après un repas convivial, direction Quiberon par la route de la côte Sauvage et visite d'une biscuiterie. Chacun a pu faire ses emplettes et retour vers Camlez. Journée très dense avec beaucoup d'heures de car, cela a permis de se reposer. De retour « à la maison », un pot de l'amitié a été offert à Terre d'Ajoncs avant de rentrer chacun chez soi, bien fourbus mais satisfaits de la journée.



Départ pour Carnac

1

Match de foot

Diffusion du match de foot
France-Espagne
au Zelmac Café.

2

Fête de la musique

Organisée par le Zelmac Café et
avec le concours des
autres associations
de la commune.

3

Fête de la musique

Concert du groupe Miss Mandy.

4

Fête de la musique

DJ Yo.

5

Anniversaire

Dans le cadre de
l'anniversaire du Zelmac Café, la
troupe Traces a proposé
un spectacle de
circographie.

6

Anniversaire

Les co-présidentes soufflent
la 1^{ère} bougie du Zelmac :
« Joyeux anniversaire ! »

7

Vide-grenier

Organisé par l'association
Bleuo ar Belen

8

Vide-grenier

Préparation des repas
vendus lors du vide-grenier
organisé par Bleuo ar Belen.

9

Séjour à la neige

Le bureau du comité
de jumelage prépare
le séjour des jeunes
Camléziens à la neige.





2



6



9

Chats errants



Depuis quelques mois, la mairie constate un nombre important de chats errants. Elle a dû faire appel à plusieurs reprises à la fourrière de Langoat, « Le Passage », afin de récupérer de jeunes chatons.

Bien que le maire soit dans l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires (même de manière préventive) pour faire cesser la divagation des animaux errants, dont les chats, il est rappelé que les propriétaires d'animaux ont également des obligations.

Chaque propriétaire de chats doit identifier son animal à l'aide d'un tatouage ou d'une puce apposée par un vétérinaire (Article L212-10 du code rural).

Afin d'éviter les portées non désirées, la stérilisation est vivement recommandée notamment lorsque votre animal sort régulièrement de votre domicile.

Chaque propriétaire doit empêcher son animal de « divaguer » à plus de 200 mètres de sa demeure. Au-delà de cette distance, un chat non identifié peut être considéré comme divaguant. C'est également le cas s'il est identifié, mais qu'il se rend à plus d'un kilomètre de son foyer sans son propriétaire. Enfin, si le propriétaire n'est pas connu et que le chat est intercepté dans la rue ou chez un voisin, il sera aussi considéré comme divaguant.

Démarchage

Nous tenons à vous informer que des démarchages abusifs concernant la pose de panneaux photovoltaïques ont eu lieu sur la commune. Que ce soit par téléphone ou en porte à porte, prenez le temps de vous renseigner auprès de vos proches ou en mairie avant toutes signatures. Ces entreprises, bien rodées mais mal intentionnées, sauront vous convaincre en vous mettant la pression. Soyez vigilants !

Nouvel artisan

Régis Le Felt, nouvel artisan, sur la commune propose tous travaux en peinture et sol. ●

+ Contact : 06 18 88 88 94

La mission locale

Coopération entre Avenir Jeunes et la commune de Camlez.

Avenir Jeunes Ouest Côtes d'Armor anime un réseau de veilleurs municipaux répartis sur l'ensemble du territoire, qui sont souvent des élus. Le veilleur social est Nathalie Le Naour, sa mission consiste à se faire le relais de la Mission locale Avenir jeunes, auprès des jeunes de la commune en quête de réponses à leurs questions, et solutions pour monter un projet (aide à la mobilité, atelier code de la route, conseil à la recherche de formation ou d'emploi, offres d'emploi, appui financier...). Le veilleur municipal oriente directement le jeune intéressé vers la conseillère

réfrente du territoire. C'est un service gratuit et confidentiel. Les jeunes apprécient les conseils et la proximité d'Avenir Jeunes.

Nathalie Le Naour, élue et veilleur sur la commune, est disponible pour vous apporter les premières informations et vous mettre en relation avec l'équipe Avenir Jeunes.

+ Pour plus d'informations : <https://camlez.fr/mission-local/>

L'agenda de l'hiver et du printemps

8 janv.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU COMITÉ DE
JUMELAGE
« LA SCHLITTE »**
18h | Terre d'Ajoncs

18 janv.

SOIRÉE KARAOKÉ
Zelmac Café

22 janv.

**CÉRÉMONIE
DES VŒUX DU MAIRE**
18h30 | Terre d'Ajoncs

1 février

**CONCERT THE ROCK
SHOW ORCHESTRA**
Zelmac Café

**9 - 14
février**

**SÉJOUR À LA NEIGE
EN ALSACE**

Pour les jeunes de 11
à 16 ans de la commune,
organisé par le comité
de jumelage.

22 fév.

**SOIRÉE
« QUIZ MUSICAL »**

pour les enfants
de 18h à 19h et
de 19h30 à 21h30
pour les adultes.
Zelmac Café

8 mars

BELOTE ET SCRABBLE
16h | Zelmac Café

**REPAS DE
L'AMICALE LAÏQUE**
Salle polyvalente
de Kermaria-Sulard

22 mars

REPAS MARCAIRE

Organisé par le
comité de jumelage.
Salle polyvalente
de Kermaria-Sulard

SOIRÉE ST-PATRICK
Zelmac Café

**Fin mars
début avril**

**DÉBUT DE
LA CAMPAGNE
DE PIÉGEAGE DES
FRELONS ASIATIQUES**

Fin mars-début avril
(selon la météo), fin de
la campagne : fin mai.

**7 - 18
avril**

**MISSION
« ARGENT DE POCHE »**

Les missions auront lieu
pendant les vacances
de Printemps.

26 avril

**COLLECTE
DE FERRAILLE**

Organisée par
l'Amicale laïque.

**3 & 4
mai**

PARDON DE CAMLEZ

Organisé par
le comité des fêtes,
la société de chasse
et le Zelmac Café.

8 mai

**CÉRÉMONIE
PATRIOTIQUE**

Les horaires
seront communiqués
ultérieurement.

15 juin

**KERMESSE DE
L'AMICALE LAÏQUE**

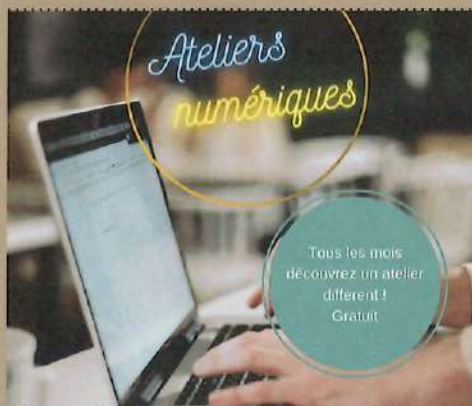
Juin

REPAS À EMPORTER

Organisé par le comité
de jumelage (la date
sera communiquée
ultérieurement).

21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE



29 janv. - 25 juin

ATELIERS NUMÉRIQUES

Les mercredis de 10h à 12h
Salle du conseil

- 29 janvier
- 26 février
- 26 mars

- 30 avril
- 25 juin